



Chapitre de livre

2023

Accepted version

Open Access

This is an author manuscript post-peer-reviewing (accepted version) of the original publication. The layout of the published version may differ .

Nommer les territoires de conquête : au-delà de l'opposition exo/endonymes

Giraut, Frédéric

How to cite

GIRAUT, Frédéric. Nommer les territoires de conquête : au-delà de l'opposition exo/endonymes. In: Politiques des noms de lieux. Dénommer le Monde. Giraut Frédéric et Houssay-Holzschuch Myriam (Ed.). Londres : ISTE, 2023. p. 69–96. (Encyclopédie des Sciences) doi: 10.51926/ISTE.9115.ch4

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:167865>

Publication DOI: [10.51926/ISTE.9115.ch4](https://doi.org/10.51926/ISTE.9115.ch4)

4

Nommer les territoires de conquête : colonies et empires

En deçà et au-delà de l'opposition Exonymes/Endonymes

Frédéric Giraut

Université de Genève, Chaire UNESCO en toponymie inclusive « Dénommer le Monde »

Nommer les terres « offertes », « vierges », celles des îles découvertes, des fronts pionniers. Nommer les territoires conquis, annexés, des populations soumises, colonisées. La nomination des lieux conquis est une activité qui fait partie de la conquête, l'anticipant, l'accompagnant ou la confirmant. En effet, la conquête impériale ou coloniale produit du territoire, soit en lieu et place, soit en superposition, soit en incorporation de territorialités antérieures, effacées ou dominées. Si l'on reprend la définition de la territorialité par Claude Raffestin (1986), celle-ci ne peut se résumer à une appropriation politique et fonctionnelle de type animale du territoire (l'exercice d'un pouvoir hégémonique sur l'exploitation de ressources et de populations), elle passe par une sémiotisation de l'espace, une production de sens qui renvoie à une culture et à des références et qui participe à les créer. « *Le territoire est une réordination de l'espace dont l'ordre est à chercher dans les systèmes informationnels dont dispose l'homme en tant qu'il appartient à une culture. Le territoire peut être considéré comme de l'espace informé par la sémiosphère (sémiosphère = ensemble des signes) ; tous les mécanismes de traduction, qui sont employés dans les rapports avec l'extérieur, appartiennent à la structure de la sémiosphère* » (Raffestin 1986). La néotoponymie (ou production de nouveaux noms de lieux) par l'activité de dénomination et de renomination participe de cette production de territoire par la sémiotisation.

Dans le cas de la conquête impériale ou coloniale, elle passe par l'usage de technologies spécifiques et génériques. Celles-ci combinent l'effacement, la transposition et la promotion, pour les noms utilisés par le pouvoir, mais elles peuvent user également de la reconnaissance, la sanctuarisation et l'appropriation toponymique pour les lieux constitutifs de la territorialité des populations dominées, voire s'accommoder du développement contrôlé des noms de l'autochtonie. Des travaux de linguistique documentent et analysent différentes pratiques coloniales ou tentent d'en décrypter les logiques, s'intéressant le plus souvent aux pratiques d'origine européenne dans leur ensemble (Carter 1987 ; Van den Avenne 2012 ; Weber 2019 ; Lefkovich 2020).

Les répertoires de la conquête de nouveaux espaces sont en fait nombreux qui se déploient dans la durée des empires (Burbank & Cooper 2010 ; Deprest *et al.* 2011). La projection lointaine d'une société sous forme de fronts pionniers se joue spectaculairement lors de la première colonisation européenne, celle des îles des mers du Sud et du Nouveau Monde, mais elle fut inaugurée dans l'Antiquité, notamment par la colonisation initiée par certaines cités grecques en Méditerranée. L'empire conquérant et annexionniste est plutôt une figure ancienne, particulièrement représentée par le modèle romain, qui lui aussi pratiqua la colonie projetée au loin, comme une modalité. L'empire ottoman représentant plutôt, avant sa dérive finale, la pratique de l'autonomie culturelle et de l'exploitation indirecte. Les modalités et les répertoires de l'impérialisme sont ainsi nombreux et évolutifs sur la très longue durée. Il ne sera donc pas question ici de périodisation mais plutôt de modèles, de répertoires, de variantes, de modalités et bien sûr de contextes, pour identifier les dispositifs types dans leur complexité et leurs hybridations.

La proposition ici est de présenter cet ensemble de pratiques toponymiques impériales et d'envisager comment elles forment des dispositifs différents selon les contextes et introduisent toujours des rapports

complexes, dialectiques, entre noms d'origine extérieure et noms d'origine locale, entre exonymie et endonymie qu'il serait bien simpliste d'opposer strictement.

Ce chapitre commencera par l'évocation de deux modèles canoniques, celui de la projection coloniale lointaine, à partir de l'invention toponymique de la fictive Île mystérieuse et de la colonisation québécoise, et celui de l'impérialisme par annexion, à partir de la condescendance toponymique du Millet ottoman et de l'Empire bâtisseur romain. Il envisagera ensuite les hybridations, altérations et évolutions de ces modèles (aux déclinaisons nombreuses selon les contextes). Ce qui permet de discuter in fine l'opposition exonymes/endonymes et sa valeur très relative pour comprendre les processus complexes de territorialisation issue des conquêtes impériales ou coloniales.

De la colonisation toponymique des fronts pionniers (projections métropolitaines lointaines) : le modèle fictif de l'île mystérieuse et ses prolongements

L'ouvrage de Jules Verne paru en 1874 et intitulé *L'île mystérieuse* constitue en son chapitre 11, un véritable petit traité de toponymie coloniale. Une fictive petite troupe de naufragés explorateurs s'y retrouve aux prises avec une île mystérieuse, déserte. Celle-ci est bien vite cartographiée à partir d'un point dominant ; l'opération s'apparente au baptême et à la dénomination officielle de toutes les figures géographiques que les explorateurs, devenus pionniers, reconnaissent ou inventent (Tissier 1996 ; Dupuy 2011 ; Tort-Donada 2014 ; Jenkins 2017).

L'île mystérieuse, Jules Verne, Extraits (part. 1, chap. 11, p. 125-139, éd. de Poche)

« Si Cyrus Smith ne se trompait pas dans son évaluation, l'île avait, à peu de choses près, l'étendue de Malte ou Zante, dans la Méditerranée ; mais elle était, à la fois beaucoup plus irrégulière, et moins riche en caps, promontoires, pointes, baies, anses ou criques. Sa forme véritablement étrange, surprenait le regard, et quand Gédéon Spillet, sur le conseil de l'ingénieur, en eut dessiné les contours, on trouva qu'elle ressemblait à quelque fantastique animal, une sorte de ptéropode monstrueux qui eût été endormi à la surface du Pacifique.

Voici en effet, la configuration exacte de cette île qu'il importe de faire connaître et dont la carte fut immédiatement dressée par le reporter avec une précision suffisante. [...] (p. 128-129)

L'exploration de l'île était achevée, sa configuration déterminée, son relief coté, son étendue calculée, son hydrographie et son orographie reconnues. La disposition des forêts et des plaines avait été relevée d'une manière générale sur le plan du reporter. Il n'y avait plus qu'à redescendre les pentes de la montagne, et à explorer le sol au triple point de vue de ses ressources minérales, végétales et animales. (p 133)

Cette île est peu importante ; elle n'offre même pas un port qui puisse servir de relâche aux bâtiments, et il est à craindre qu'elle ne soit située en dehors des routes ordinairement suivies, c'est-à-dire trop au sud pour les navires qui fréquentent les archipels du Pacifique, trop au nord pour ceux qui se rendent à l'Australie en doublant le cap Horn. Je ne veux rien vous dissimuler de la situation...

– Et vous avez raison, mon cher Cyrus, répondit vivement le reporter. Vous avez affaire à des hommes. Ils ont confiance en vous, et vous pouvez compter sur eux. N'est-ce pas, mes amis?

– Je vous obéirai en tout, monsieur Cyrus, dit Harbert, qui saisit la main de l'ingénieur.

– Mon maître, toujours et partout ! s'écria Nab.

– Quant à moi, dit le marin, que je perde mon nom si je boude à la besogne, et si vous le voulez bien, monsieur Smith, nous ferons de cette île une petite Amérique. Nous y bâtirons des villes, nous y établirons des chemins de fer, nous y installerons des télégraphes, et un beau jour, quand elle sera bien transformée, bien aménagée, bien civilisée, nous irons l'offrir au gouvernement de l'Union. Seulement, je demande une chose.

– Laquelle ? répondit le reporter.

– C'est de ne plus nous considérer comme des naufragés, mais bien comme des colons qui sont venus ici pour coloniser.

[...]

« – Un instant, mes amis, répondit l'ingénieur, il me paraît bon de donner un nom à cette île, ainsi qu'aux caps, aux promontoires, aux cours d'eau que nous avons sous les yeux.

– Très bon, dit le reporter. Cela simplifiera à l'avenir les instructions que nous pourrions avoir à donner ou à suivre.

– En effet, reprit le marin, c'est déjà quelque chose de pouvoir dire où l'on va et d'où l'on vient. Au moins, on a l'air d'être quelque part.

– Les Cheminées, par exemple, dit Harbert.

– Juste ! répondit Pencroff. Ce nom là c'était déjà plus commode, et cela m'est venu tout seul. Garderons-nous à notre premier campement ce nom de Cheminées, monsieur Cyrus ?

– Oui, Pencroff, puisque vous l'avez baptisé ainsi.

– Bon ! quant aux autres, ce sera facile, reprit le marin, qui était en verve. Donnons-leur des noms comme faisaient les Robinsons dont Harbert m'a lu plus d'une fois l'histoire : la "baie Providence", la "pointe des Cachalots", le "cap de l'Espoir trompé" !...

– Ou plutôt les noms de M. Smith, répondit Harbert, de M Spilett, de Nab !...

– Mon nom ! s'écria Nab, en montrant ses dents étincelantes de blancheur.

– Pourquoi pas ? répliqua Pencroff. Le "port Nab", cela ferait très bien ! et le "cap Gédéon"...

– Je préférerais des noms empruntés à notre pays, répondit le reporter, et qui nous rappelleraient l'Amérique.

– Oui, pour les principaux, dit alors Cyrus Smith, pour ceux des baies ou des mers, je l'admets volontiers. Que nous donnions à cette vaste baie de l'est le nom de baie de l'Union, par exemple, à cette large échancrure du sud, celui de baie Washington, au mont qui nous porte en ce moment, celui de mont Franklin, à ce lac qui s'étend sous nos regards, celui de lac Grant, rien de mieux, mes amis. Ces noms nous rappelleront notre pays et ceux des grands citoyens qui l'ont honoré ; mais pour les rivières, les golfes, les caps, les promontoires, que nous apercevons du haut de cette montagne, choisissons des dénominations qui rappellent plutôt leur configuration particulière. Elles se graveront mieux dans notre esprit, et seront en même temps plus pratiques. La forme de l'île est assez étrange pour que nous ne soyons pas embarrassés d'imaginer des noms qui fassent figure. Quant aux cours d'eau que nous ne connaissons pas, aux diverses parties de la forêt que nous explorerons plus tard, aux criques qui seront découvertes dans la suite, nous les baptiserons à mesure qu'ils se présenteront à nous. Qu'en pensez-vous, mes amis ? »

La proposition de l'ingénieur fut unanimement admise par ses compagnons. L'île était là sous leurs yeux comme une carte déployée, et il n'y avait qu'un nom à mettre à tous ses angles rentrants ou sortants, comme à tous ses reliefs. Gédéon Spilett les inscrirait à mesure, et la nomenclature géographique de l'île serait définitivement adoptée.

Tout d'abord, on nomma baie de l'Union, baie Washington et mont Franklin, les deux baies et la montagne, ainsi que l'avait fait l'ingénieur.

« Maintenant, dit le reporter, à cette presque île qui se projette au sud-ouest de l'île, je proposerai de donner le nom de presque île Serpentine, et celui de promontoire du Reptile (Reptile-end) à la queue recourbée qui la termine, car c'est véritablement une queue de reptile.

– Adopté, dit l'ingénieur.

– A présent, dit Harbert, cette autre extrémité de l'île, ce golfe qui ressemble si singulièrement à une mâchoire ouverte, appelons-le golfe du Requin (Sharkgulf).

– Bien trouvé ! s'écria Pencroff, et nous compléterons l'image en nommant cap Mandibule (Mandible-cape) les deux parties de la mâchoire.

– Mais il y a deux caps, fit observer le reporter

– Et bien ! répondit Pencroff, nous aurons le cap Mandibule-Nord et le cap Mandibule-Sud.

– Ils sont inscrits, répondit Gédéon Spilett.

– Reste à nommer la pointe à l'extrémité sud-est de l'île, dit Pencroff.

– C'est-à-dire l'extrémité de la baie de l'Union ? répondit Harbert.

– Cap de la Griffre (Claw-cape) », s'écria aussitôt Nab, qui voulait aussi, lui, être parrain d'un morceau quelconque de son domaine.

Et, en vérité, Nab avait trouvé une dénomination excellente, car ce cap représentait bien la puissante griffe de l'animal fantastique qui figurait cette île si singulièrement dessinée.

Pencroff était enchanté de la tournure que prenaient les choses, et les imaginations, un peu surexcitées, eurent bientôt données :

À la rivière qui fournissaient l'eau potable aux colons, et près de laquelle le ballon les avait jetés, le nom de la Mercy, – un véritable remerciement à la Providence ;

À l'îlot sur lequel les naufragés avaient pris pied tout d'abord, le nom de l'îlot du Salut (Safety-island) ;

Au plateau qui couronnait la haute muraille de granit au dessus des Cheminées, et d'où le regard pouvait embrasser toute la vaste baie, le nom de Plateau de Grande-Vue ;

Enfin à tout ce massif d'impénétrables bois qui couvraient la presque île Serpentine, le nom de forêts du Far-West.

La nomenclature des parties visibles et connues de l'île était ainsi terminée, et, plus tard, on la compléterait au fur et à mesure des nouvelles découvertes.

[...]

Tout était donc terminé, et les colons n'avaient plus qu'à redescendre le mont Franklin pour revenir aux Cheminées, lorsque Pencroff de s'écrier :

« Eh bien nous sommes de fameux étourdis !

– Pourquoi cela ? demanda Gédéon Spilett, qui avait fermé son carnet et se levait pour partir.

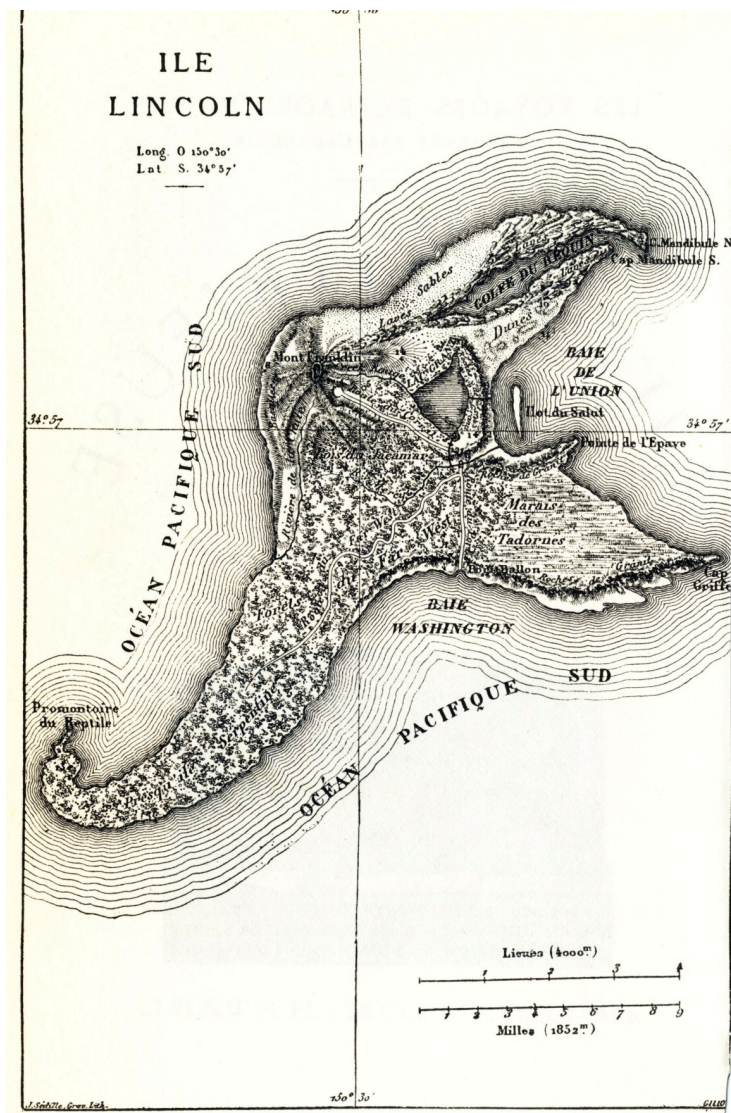
– Et notre île ? Comment ! Nous avons oublié de la baptiser ? »

Harbert allait proposer de lui donner le nom de l'ingénieur, et tous ses compagnons y eussent applaudi, quand Cyrus Smith dit simplement :

« Appelons-la du nom d'un grand citoyen, mes amis, de celui qui lutte maintenant pour défendre l'unité de la république américaine ! Appelons-la l'île Lincoln ! »

Trois hourras furent la réponse faite à la proposition de l'ingénieur.

Et ce soir-là, avant de s'endormir, les nouveaux colons causèrent de leur pays absent. »



¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27%C3%8Ele_myst%C3%A9rieuse#/media/File:Ile_Mysterieuse_03.jpg originally drawn by Jules-Descartes Férat (1819–1889)? — This image was originally featured in the Hetzel edition of *Mysterious Island*, and has also been featured in more recent editions (this particular instance was scanned from a recent edition).

La plupart des ressorts de la toponymie coloniale, quand elle échoit aux explorateurs européens, sont ici présentés pour constituer un véritable modèle :

- Transposition des lieux de l'origine, de ses mythes fondateurs et ses grands hommes (île Lincoln ; baie de l'Union ; baie de Washington ; mont Franklin ; lac Grant ; forêt du *Far-West*) ;
- Célébration des « découvreurs » ou de leurs proches (Mr Smith ; port Nab ; cap Gédéon finalement écartés ici) ;
- Célébration des hauts-lieux topographiques et historiques de la prise de possession du territoire (îlot du Salut « *Safety-island* » ; rivière la *Mercy* ; campement des Cheminées ; *Granite-house* ; Pointe de l'épave ; Port Ballon) ;
- Mise en scène de configurations exotiques ou extraordinaires des lieux (presqu'île Serpentine ; promontoire du Reptile « *Reptile end* » ; golfe du Requin « *Sharkgulf* » ; cap Mandibule « *Mandible-cape* » nord & cap Mandibule sud ; cap de la Griffes « *Claw-cape* »).

Le modèle est simple, s'inspire des pratiques européennes sous les tropiques et au-delà dans les mers du Sud (Douglas 2014 ; Sawday 2018) lors de la première colonisation amorcée au XV^e siècle, en vigueur jusqu'au XIX^e. Il sera reproduit ultérieurement pour de nouveaux fronts pionniers. Les sommets alpins et pyrénéens, une fois gravés et reconnus par les alpinistes pionniers des cimes, se trouvent ainsi dénommés d'après leurs conquérants (Neotoponymie 2019). Sur Mars, à l'occasion de la mission Pathfinder, la Nasa crée de nombreux noms de lieux qui empruntent à un registre colonial de transposition et donnent une dimension potentiellement sociale à cet espace offert (Dittmer 2007).

Dans le cas de l'Île mystérieuse et lors de ces phases de découverte et de conquête de terres ou de sommets « vierges », l'absence a priori de toute occupation humaine rend simple l'opération spontanée de dénomination de ces terres nouvelles. Cela est déjà métaphoriquement un ingrédient de la toponymie coloniale qui : soit ignore largement la toponymie vernaculaire et la tient pour absente, si elle ne s'impose pas ou ne se rappelle à elle ; soit l'instrumentalise, la récupérant ou la reléguant (cet aspect fondamental est en lien avec des pratiques impériale de zonage de l'espace dont il sera question plus tard). Car l'affaire se complique considérablement quand on rentre en contact avec des populations. Il faudra donc rajouter plusieurs éléments essentiels au modèle.

C'est ce que nous raconte déjà une autre histoire, toujours relative aux îles tropicales (des mers du Sud), cette fois non fictive et qui fait directement suite à l'expérience prototypique de la découverte de l'île mystérieuse. Il s'agit de l'histoire de la nomination des îles du Pacifique par les voyageurs explorateurs français du XIX^e étudiée par Hélène Blais (2005) qui s'inscrit plus généralement dans l'entreprise cartographique des « découvertes » (Kent *et al.* 2019). L'auteure décrypte cette nouvelle phase de dénomination qui vise à produire un territoire sur des bases scientifiques et organisées. On a alors recours à une nomenclature ordonnée et claire qui emprunte à plusieurs registres. Le registre initial du répertoire nationaliste ou plus encore affectif (lié aux circonstances de la découverte et à ses effets sur les découvreurs) (Rose 1997) n'est que partiellement prolongé lors de ces phases de description et de cartographie plus systématique. Les emprunts aux références autochtones sélectionnées et interprétées sont alors non seulement admis, mais promus comme moyen d'objectivation dans la création d'une réalité géographique conquise. Cela participe d'une mise en ordre objective d'une terre conquise qui gagne ainsi en spécificité et dont la domination ne repose plus seulement sur les hasards de l'exploration et de la prise de possession, mais sur une place particulière et des ressources dans un dispositif géographique et politique complexe, un empire et ses possibles en termes d'exploitation. Cette analyse puissante est corroborée par des travaux réalisés pour d'autres îles du Pacifique dans les girones anglaises pour Norfolk Island (Nash 2017), mais aussi successivement hollandais, chinois et japonais à Orchid Island (Wu & Lay 2014). Il faut ainsi ajouter une modalité largement déployée au modèle initial : *la récupération partielle et altération d'éléments de corpus toponymique autochtone*.

Il faut maintenant adjoindre à ce modèle des motivations et pratiques coloniales, les enseignements des pratiques de la colonisation de peuplement, rouleau compresseur qui nomme ses implantations, ses lieux au long des fronts pionniers qu'elle ouvre. Ceci selon des registres différenciés en fonction des cultures des colons. C'est que leurs motivations se différencient de celles des marins et explorateurs mandatés qui amorcent les conquêtes en attestant la « découverte » et en préparant l'éventuelle colonisation par la fabrication d'un cadre géographique

cohérent. Il s'agit dorénavant de « pénétrer » un territoire à partir de têtes de pont en découvrant d'autres réalités et surtout de créer des implantations coloniales, d'inventer un paysage nouveau en effaçant ou transformant l'ordre préexistant considéré comme naturel.

L'élément du modèle initial « transposition des lieux de l'origine » se traduit alors massivement par la reproduction et la projection de nombreux toponymes des métropoles avec l'adjonction du qualificatif « nouvelle » ou « nouveau ». Ceci dans un élan pionnier vitaliste d'invention d'un nouveau monde à partir d'une origine extérieure. Ainsi loin des Nouvelles... Zélande, Calédonie et autres Hébrides d'Océanie, la nomenclature des noms de villes américaines enregistre de très nombreux toponymes de villes européennes précédées ou non du qualificatif de nouvelle (Zelinski 1967). C'est le cas de Nieuw Amsterdam rebaptisée New York, mais aussi des petites villes dénommées Paris pour capter le prestige d'une capitale européenne, que le film *Paris, Texas* de Wim Wenders a mis en valeur (Reinhardt 2017). L'analyse des dénominations originelles des plantations dans le Maryland fin XVII^e-début XVIII^e siècle, donne également à voir des constructions toponymiques sur le modèle des campagnes anglaises (Musselwhite 2020).

Autre pratique massive, les *dénominations d'après des noms bibliques* de l'Ancien Testament, notamment pour les populations d'origine protestante (encadré 2) aux États-Unis ou en Afrique du Sud, et d'après des noms de saints pour les populations d'origine catholique. L'hagiographie sera ainsi dominante en Amérique latine et au Québec, variante catholique des mythes fondateurs de l'identité coloniale (Leonard 2010).

Wajdi Mouawad avec son roman *Anima* (2012, *Leméac et Actes Sud*) va au-delà de ce que les mots et les noms ne peuvent dire. Les noms sont cependant sans cesse interrogés dans leurs dérisoires limites, mais aussi dans leur puissance évocatrice et dans leur (in)capacité à donner du sens. Extraits où il est notamment question de toponymes coloniaux bibliques face aux tragédies de la guerre

« Sa sœur habite Lebanon, un petit village pas loin de Springfield, dans le sud-ouest de l'Illinois. Elle tient un *bed and breakfast* là-bas, The Sunrise. Elle s'appelle Ashleen. Elle n'est pas mariée. Elle a gardé le nom de son père : Ashleen Wolf Rooney (...)

– Lebanon ? Comme le pays ?

– Oui, pourquoi ?

Il n'a pas répondu. Il s'est perdu au fond des nuages, là-bas, qui avaient envahi l'étendue du ciel. Quelque chose avait bougé en lui. (p. 210)

[...]

– Le nom sur la carte m'a intrigué. Lebanon. Je suis venu pour voir.

– Plus au sud, vous avez Cairo. Ça vaut le détour. [...]

Ils se sont tus pour écouter.

– Cette région porte le nom de Land of Egypt. Les habitants, encore aujourd'hui, se font appeler Egyptians. Le Mississippi est leur Nil. À Cairo, vous pourriez admirer la rencontre des eaux, là où l'Ohio vient se jeter dans le Mississippi. C'est comme ça. Les gens d'ici, comme partout ailleurs sur la terre d'Amérique se sont tournés vers la Bible pour baptiser leur terre de noms qui leur porteraient bonheur. À Cairo, on espérait la venue d'un Moïse qui sauverait le peuple de la famine, de la maladie, des inondations. Et plus bas encore, des hommes habités par une véritable foi en leur avenir, se sont souvenus de la grande cité millénaire des pharaons et ont baptisé leur petite bourgade Memphis. Ici, Lebanon, en hommage au pays où le Christ a réalisé son premier miracle en multipliant le pain et le vin lors des noces de Cana. Pour des gens qui mourraient de faim, ça avait évidemment tout un sens.

– Et cela les a sauvés ?

– Je dirais plutôt que cela les a perdus. Les calamités se sont succédées. Famines, inondations, maladies et, pour finir, la guerre civile. Beaucoup d'hommes sont morts sur les chemins de leur enfance. Il y a une frontière ici, la Mason-Dixon

Line. Pendant la guerre de Sécession, elle séparait les États du nord de ceux du sud. On est à la jonction. L'Illinois était unioniste et le Missouri, qui se trouve à dix kilomètres, était esclavagiste. L'armée de l'Union a tenu un barrage à Cairo. À Lebanon aussi, la guerre civile a fait des ravages. [...]

– Beaucoup d'Américains sont morts dans des rivières qui portaient leur propre nom, car elles avaient été baptisées par leurs ancêtres. Ils sont morts au milieu de leurs troupeaux et dans des vergers qu'ils auraient dû labourer leur vie durant. Les Français, eux, sont morts loin de chez eux, désespérés, perdus au milieu de la Grande Guerre civile américaine. (p. 291-292)

Outre l'hagiographie caractéristique de la toponymie au Québec (Adam 2008), le fameux roman de Louis Hémon *Maria Chapdelaine* (encadré 3) exprime la charge affective et culturelle qui est véhiculée par le paysage toponymique créé par les colons. Ceci déjà dans un contexte de concurrence coloniale linguistique avec les Anglophones voisins. La microtoponymie coloniale emprunte ainsi en français au registre de la description des sites, du milieu et des ressources. La tentative vaine d'éradiquer toute toponymie autochtone semble relever de l'entreprise hagiographique de l'église catholique plus que des motivations des pionniers qui restent au contact de certaines populations et peuvent, malgré tout, admettre leur présence toponymique.

Louis Hémon, Maria Chapdelaine 1914-1916, Ebook : La Bibliothèque Electronique du Québec

Au moment du choix entre ses deux prétendants qui représentent l'exode vers la grande ville américaine ou la persistance dans la dure vie des pionniers de la région du Lac Saint Jean, Maria Chapdelaine entend une voix. Celle-ci lui rappelle notamment la valeur d'un paysage linguistique qui est celui des siens, créé par les pionniers et les prêtres venus de France et qui s'oppose au pays des noms anglais qui finissent aussi par « sembler naturels » mais définissent un ailleurs.

Chapitre XV, pp. 241-243

« *“Ca doit être beau pourtant !” se dit-elle en songeant aux grandes cités américaines. Et une autre voix s'éleva comme une réponse. Là-bas c'était l'étranger : des gens d'une autre race parlant d'autre chose dans une autre langue, chantant d'autres chansons... Ici...*

Tous les noms de son pays, ceux qu'elle entendait tous les jours, comme ceux qu'elle n'avait entendus qu'une fois, se réveillèrent dans sa mémoire : les mille noms que des paysans pieux venus de France ont donné aux lacs, aux rivières, aux villages de la contrée nouvelle qu'ils découvraient et peuplaient à mesure... lac à l'Eau-Claire... la Famine... Saint-Cœur-de-Marie... Trois-Pistoles... Sainte-Rose-du-Dégel... Pointe-aux-Outardes... Saint-André-de-l'Epouvante...

Eutrope Gagnon avait un oncle qui demeurait à Saint-André-de-l'Epouvante ; Racicot, de Honfleur, parlait souvent de son fils, qui était chauffeur à bord d'un bateau du golfe, et chaque fois c'était encore des noms nouveaux qui venaient s'ajouter aux anciens : les noms de villages de pêcheurs ou de petits ports du Saint Laurent, dispersés sur les rives entre lesquelles les navires d'autrefois étaient montés bravement vers l'inconnu... Pointe-Mille-Vaches... les Escoumins... Notre-Dame-du-Portage... les Grandes-Bergeronnes... Gaspé...

Qu'il était plaisant d'entendre prononcer ces noms, lorsqu'on parlait de parents ou d'amis éloignés, ou bien de longs voyages ! Comme ils étaient familiers et fraternels, donnant chaque fois une sensation chaude de parenté, faisant que chacun songeait en les répétant : « Dans tout ce pays-ci nous sommes chez nous... chez nous ! »

Vers l'Ouest, dès qu'on sortait de la province, vers le Sud, dès qu'on avait passé la frontière, ce n'était plus partout que des noms anglais, qu'on apprenait à prononcer à la longue et qui finissaient par sembler naturels sans doute ; mais où retrouver la douceur joyeuse des noms français ? »

Chapitre XIV, p. 201-202

Un peu plus tôt Maria s'était rappelée que le nom officiel d'une localité peut être donné par les prêtres au détriment d'un nom indien, toujours en usage chez les pionniers, mais qu'il faut tenter de chasser de son vocabulaire.

« *De chez eux au village de Honfleur, huit milles. De Honfleur à la Pipe, six. À la Pipe, son père parlerait à M. le curé et puis il continuerait vers Mistook. Elle se reprit, ... De la Pipe à Saint-Cœur-de-Marie, huit autres encore... Elle s'embrouilla, et dit à voix basse : Ca fait loin toujours et les chemins seront méchants. »*

Avec l'évocation de ces pratiques pionnières, de leur sens et de leur appropriation, le modèle de la production toponymique des projections coloniales peut donc être finalisé. Outre les variantes urbaines et hagiographiques de la transposition des lieux et des mythes de l'origine, on note la tendance à la relégation de toponymies indigènes par effacement ou par cantonnement aux usages autochtones et vernaculaires socialement dévalorisés.

Ceci parallèlement ou au-delà de la récupération-altération de certains corpus indigènes déjà révélée avec l'entreprise de mise en carte des domaines insulaires colonisables. On peut également noter une variante de l'exotisation toponymique avec les références dépréciatives à l'autre, à l'autochtone, au colonisé. Ainsi Mark Monmonier (2006) intitule *From Squaw Tit to Whorehouse Meadow : How Map Names claim and inflame* son essai sur la dimension conflictuelle de la toponymie. Ces pratiques de toponymie coloniale peuvent se traduire par l'élément de modèle suivant : l'inscription dans la toponymie coloniale d'une image dépréciative de l'autre, de l'autochtone, du colonisé.

Nous sommes là dans la petite fabrique du toponomascape colonial qui est le fruit de l'activité de colonisation et de territorialisation par les pionniers. Elle n'est pas spécifique de la projection coloniale lointaine qui a accompagné la première colonisation européenne, celle inaugurée par les « grandes découvertes » européennes, leurs îles et escales sur les routes des Indes, puis la mise en place du commerce triangulaire avec ses avant-postes européens : comptoirs, colonies de plantation et fronts pionniers en direction d'un Far West. En effet, on est là dans des pratiques qui, sous une forme différente, peuvent rejoindre la colonisation toponymique pratiquée dans le cadre des empires continentaux qui conquièrent pour annexer ou exploiter des périphéries et pour assurer leur « grandeur ».

De l'impérialisme toponymique conquérant : le modèle de la super(im)position romaine et de la condescendance ottomane.

L'empire expansionniste continental s'étend par la conquête progressive des périphéries, et non par la projection lointaine, il conquiert les territoires de l'autre, le voisin, dominé et vaincu, mais les groupes ainsi ramenés dans l'empire y ont une place, subalterne et exploitée certes, mais dont la culture peut être reconnue voire protégée et son paysage culturel éventuellement préservé tout en intégrant influences et réalisations du pouvoir impérial qui s'y marquent alors dans la langue et la sémiologie du centre. On entre ici dans une vaste gamme de répertoires ou technologies politiques de gestion de la diversité dominée.

La « romanisation » de l'Empire romain s'est faite de manière progressive et différenciée (Chambon 2002 ; Leroux 2004). L'urbanisme, l'aménagement de l'espace furent au cœur de l'entreprise animée d'un projet intégrateur. Furent ainsi créés de nouveaux centres, capitales et chefs-lieux dotés d'équipements et d'infrastructures issues des technologies que l'Empire était en capacité de diffuser et de transposer. Ces nouveaux centres n'ont pas pour seule vocation d'imposer un ordre militaire et politique en terres conquises, à l'instar des Alexandries créées au cours de la conquête macédonienne, tentative d'unification impériale superficielle d'un empire taillé au galop. Bien plus qu'une simple technique de contrôle militaire de vastes entités étrangères et autonomes culturellement, dans le cas romain, le projet est intégrateur : il est donc aussi administratif, économique et culturel, ce qui passe par la langue et la religion. Cette dimension consubstantielle à l'Empire romain fut véhiculée entre autres par une toponymie romaine. Toponymie imposée au sein de ces cités nouvelles et à l'ensemble des infrastructures liées et qui se diffusa plus ou moins à leur périphérie avec le relais éventuel des centuriations ou colonies pionnières romaines. Il y a donc superposition d'une couche toponymique par l'imposition d'un réseau de centres, d'infrastructures et d'annexes et par la territorialisation administrative des espaces de l'empire. C'est *l'aménagement et la nomination d'un réseau de centres et d'infrastructures d'après les figures (politiques, militaires et religieuses) du pouvoir impérial*.

La période du règne d'Hadrien plutôt pacificatrice et aménagiste et située entre des périodes de troubles offre nombre d'exemples des pratiques d'une romanisation toponymique par la superposition et par l'œuvre bâtie. Qu'il en soit des fameux murs et porte, tous deux dénommés d'après le nom de l'empereur concepteur du *limes* aussi bien que de la rénovation d'Athènes ; qu'il en soit des noms de ville, temples et divisions administratives inspirés de son jeune amant, de ses proches ou encore de références culturelles romaines fameuses. C'est aussi le cas de la cité nouvelle, *Ælia Capitolina* (en référence au gentilé familial de l'empereur Hadrien, *Ælius*, et de Jupiter Capitolin dieu suprême de Rome), conçue pour remplacer Jérusalem et qui déclencha une résistance

terriblement réprimée. Au-delà des cités, ce sont les mécanismes d'acculturation sur la longue durée, bien différents d'une région à l'autre de l'empire qui assurent une romanisation toponymique toujours partielle de certaines campagnes.

Les mémoires d'Hadrien, ouvrage de Marguerite Yourcenar (1951), reconnu pour sa rigueur et sa pertinence dans le récit et l'analyse qu'il fait de l'œuvre d'Hadrien, est très explicite sur les pratiques et les motivations toponymiques de l'empereur. En voici quelques extraits

« Antinoë allait naître : ce serait déjà vaincre la mort que d'imposer à cette terre sinistre une cité toute grecque, un bastion qui tiendrait en respect les nomades de l'Érythrée, un nouveau marché sur la route de l'Inde. » (*Mémoires d'Hadrien*, emplacement 2520 / p. 217-218)

« J'entrepris de faire les divisions administratives d'Antinoë, de ses dèmes, de ses rues, de ses blocs urbains, un plan du monde divin en même temps qu'une image transfigurée de ma propre vie. Tout y entra, Hestia et Bacchus, les dieux du foyer et ceux de l'orgie, les divinités célestes et celles d'outre-tombe. J'y mis mes ancêtres impériaux, Trajan, Nerva, devenus partie intégrante de ce système de symboles. Plotine s'y trouvait ; la bonne Matidie s'y voyait assimilée à Demeter ; ma femme elle-même, avec qui j'avais à cette époque des rapports assez cordiaux, figurait dans ce cortège de personnes divines. Quelques mois plus tard, je donnais à un des quartiers d'Antinoë le nom de ma sœur Pauline. J'avais fini par me brouiller avec la femme de Servianus, mais Pauline morte retrouvait dans cette ville de la mémoire sa place unique de sœur. Ce lieu triste devenait le site idéal des réunions et des souvenirs, les Champs Élysées d'une vie, l'endroit où les contradictions se résolvent, où tout, à son rang, est également sacré. » (*Disciplina augusta* p. 237)

« Nous fîmes halte à Jérusalem. J'y étudiai sur place le plan d'une ville nouvelle, que je me proposai de construire sur l'emplacement de la cité juive ruinée par Titus. La bonne administration de la Judée, les progrès du commerce de l'Orient, nécessitaient à ce carrefour de routes le développement d'une grande métropole. Je prévis la capitale romaine habituelle Ælia Capitolina aurait ses temples, ses marchés, ses bains publics, son sanctuaire de la Vénus romaine. » (*Sæculum aureum* p. 202)

Plotinopolis est due au besoin d'établir en Thrace de nouveaux comptoirs agricoles [...]. Hadrianothères est destinée à servir d'emporium aux forestiers d'Asie Mineure [...]. Hadrianople en Épire rouvre un centre urbain au sein d'une province appauvrie : elle sort d'une visite au sanctuaire de Dodone. Andrinople, ville paysanne et militaire, centre stratégique à l'orée des régions barbares, est peuplée de vétérans des guerres sarmates ; je connais personnellement le fort et le faible de chacun de ces hommes, leurs noms, le nombre de leurs années de service et de leurs blessures. Antinoë, la plus chère, née sur l'emplacement du malheur, est comprimée sur une étroite bande de terre aride, entre le fleuve et le rocher. Je n'en tenais que plus à l'enrichir d'autres ressources, le commerce de l'Inde, les transports fluviaux, les grâces savantes d'une métropole grecque. (*Mémoires d'Hadrien*, emplacement 1624 / p. 143-144)

« Mes domaines africains, hérités de ma belle-mère Matidie, doivent devenir un modèle d'exploitation agricole ; les paysans du village Borysthènes, établi en Thrace à la mémoire d'un bon cheval, ont droit à des secours au sortir d'un hiver pénible ; il faut par contre refuser des subsides aux riches cultivateurs de la vallée du Nil, toujours prêts à profiter de la sollicitude de l'empereur. » (*Patientia* p. 304)

Ainsi, l'Empire romain, empire bâtisseur, peut être vu comme une entreprise impériale intégratrice, travaillant intensivement les territoires conquis, qui se distingue d'une entreprise plus extensive, telle que le fut celle de l'Empire Ottoman, empire délégataire, et de son système du Millet qui fige les appartenances communautaires tout en les reconnaissant. Chaque groupe et chaque territoire était affecté à une culture définie par la religion et potentiellement à une langue (Bruneau 2015). Dans une périphérie de l'empire comme l'Algérie, la couche impériale d'influence toponymique turque se résume à quelques cités têtes de pont et à une éventuelle influence sur les terres dites Maghzen (de l'Empire, autrement dit en possession des dignitaires locaux qui ont fait allégeance et peuvent servir de relais notamment pour la conscription) en revanche, le territoire dit du bled Siba (rebelle non véritablement conquis) et les terres collectives villageoises et tribales dites Azels, et plus généralement l'espace mobile des tribus, n'ont pas vocation à subir une influence toponymique. Aussi les Français se retrouveront au XIX^e siècle confrontés à une situation territoriale et toponymique illisible pour eux (Blais 2014). Ailleurs, dans les parties de l'Empire non musulmanes, comme la Bulgarie actuelle, une certaine islamisation progressive s'est accompagnée d'une turquification partielle de la toponymie des campagnes (Kiel 1992). De manière générale, Henri Georgelin (2008) précise que le turc en tant que *lingua franca* de l'empire pouvait être approprié partout dans l'empire, y compris sur le plan toponymique, sans qu'il ne s'agisse d'une imposition impériale, mais plutôt d'une commodité revendiquée pour exister dans un ensemble plus vaste. Autrement dit opter pour le véhiculaire plutôt que reproduire le vernaculaire.

Deux empires, deux approches donc, l'une intégratrice, l'autre délégataire, mais des pratiques non linéaires et non continues avec aussi des convergences. Deux nouveaux éléments de modèles apparaissent ainsi vis à vis des cultures dominées et dominantes dans l'empire, elles complètent la panoplie et l'étendue des techniques toponymiques conquérantes : la *sanctuarisation toponymique des cultures conquises* (particulièrement développée par l'Empire Ottoman avant sa dérive nationaliste finale), et la *promotion, appropriation et extension toponymique d'une culture linguistique et religieuse impériale dominante* (ER et EO selon les périodes et les régions). Les deux faisant références pour les colonisations de peuplement européennes de l'époque moderne dans leur phase territoriale, que ce soit en Amérique latine avec la relégation des cultures autochtones hors du champ de la territorialité officielle, en Amérique du Nord, Australie et Afrique du Sud avec la pratique des cités et domaines coloniaux très largement majoritaires d'un côté et des « réserves indigènes » réduites de l'autre, ou encore en Algérie et dans certains protectorats avec un domaine indigène majoritaire hors des villes et des régions de colonisation agricole.

Ainsi quatre moments et modalités clés de conquêtes : la « découverte » des îles tropicales, la création européenne du Nouveau Monde, l'empire romain bâtisseur, l'empire ottoman délégataire, ont expérimenté une grande variété de pratiques toponymiques en lien avec des logiques de conquêtes impériales et ont fourni une grammaire largement réemployée en combinaison d'éléments. Les cas exemplaires analysés jusqu'ici permettent donc bien de formaliser une sorte de modèle général sous forme d'un ensemble de pratiques types vis à vis des lieux et territoires conquis et vis à vis de la territorialité des colonisés.

Les éléments types des pratiques toponymiques impériales et coloniales

a) Nommer les « découvertes », marquer les conquêtes :

Transposition des lieux de l'origine, de ses mythes fondateurs et de ses grands hommes

Célébration des hauts-lieux topographiques et historiques de la prise de possession

Mise en scène de configurations exotiques ou extraordinaires des lieux

Célébration des « découvreurs » ou des « pionniers » et de leurs proches

Aménagement et nomination d'un réseau de centres et d'infrastructures d'après les figures (politiques, militaires et religieuses) du pouvoir impérial

b) Renommer les colonisés et leurs territoires

Récupération partielle et altération d'éléments de corpus toponymique autochtone

Relégation de toponymies autochtones par effacement ou cantonnement

Sanctuarisation toponymique des cultures conquises

Inscription dans la toponymie coloniale d'une image dépréciative de l'autre, de l'autochtone, du colonisé

Promotion, appropriation et extension toponymique d'une culture linguistique et religieuse impériale dominante

Qui est in, qui est out ? Hybridations coloniales et relativité des concepts d'exonymes et d'endonymes

La combinaison de ces pratiques types est finalement la norme dans les entreprises de conquêtes : il s'agit de décliner des projets culturels et territoriaux évolutifs et de s'adapter à des rapports de force et des situations complexes. En effet, la fabrique toponymique impériale et coloniale n'est pas qu'une affaire d'imposition, elle est aussi déterminée par la culture et le savoir des sociétés conquises et par leur résistance, réception et appropriation des apports toponymiques externes, même imposés. Les populations autochtones et leurs toponymies sont loin d'être passives dans le processus de néotoponymie coloniale, et ce à plusieurs titres.

Tout d'abord, une partie du corpus colonial toponymique est issue du corpus « indigène » par transcription ou traduction. C'est que le savoir topographique autochtone est souvent incontournable pour le colon, à l'image de l'éclaireur « indigène » qui guide la troupe pionnière. Son savoir est donc récupéré, et il s'impose d'une certaine manière dans la nouvelle cartographie et dans le toponomascap sous une forme qui va de la reprise du toponyme avec une transcription plus ou moins fidèle, ou une traduction, ou encore par la création d'un toponyme tautologique, composé de deux noms au même sens en langues coloniale et colonisée (Tent & Blair 2019). Dans son ouvrage classique, *Names on the Land*, George Rippey Stewart (1945) relève ces différents types aux États-Unis, comme le repéreront à sa suite Wilbur Zelinski (1967) ou Christian Montes (2008) pour respectivement les noms de villes ou ceux des capitales d'États. En Afrique du Sud aujourd'hui, des défenseurs de la langue afrikaans peuvent arguer² que "leurs" toponymes par rapport à ceux issus de l'anglais seraient en quelque sorte autochtones, dans la mesure où ils seraient bien plus souvent des traductions de toponymes originels, principalement san et khoïsan sur le territoire de l'ancienne colonie du Cap, mais également en langues bantoues au centre (ancien État libre d'Orange) et au Nord du Pays (ancienne république du Transvaal).

Mais la toponymie considérée comme autochtone par l'administration coloniale peut aussi être traduite systématiquement dans la langue véhiculaire considérée comme autochtone. Cette pratique ou celle de l'arbitrage au profit d'une langue régionale mieux considérée pour des raisons politiques dans les situations de pluralité linguistique peut se traduire par une simplification et une homogénéisation du toponomascap officiel, véritable création coloniale bien que relevant d'une ingénierie qui s'appuie sur le substrat culturel des colonisés en le réinterprétant. Ainsi la cartographie puis l'administration du territoire algérien par les Français passent dans un premier temps par une phase de perplexité avec la perception de la complexité de territoires à géométrie variable organisés en communaux (*azals*) et parcours, et relevant d'allégeances historiques et culturelles. Bien vite la tentation de la simplification et de la catégorisation dans un cadre de territorialisation moderne s'impose. Ceci avec une certaine unification autochtonisante basée sur l'arabe comme langue indigène dominante, et une certaine normalisation territoriale basée sur la fixité des entités administratives au détriment de l'espace fluide des tribus, tandis que s'étend le domaine colonial de l'exploitation directe par les colons.

Ces pratiques de pseudo reconnaissance au prix d'une simplification, et de relégation parallèle dans des espaces réservés, trouvent peut-être leur paroxysme dans l'idéologie et la pratique de l'apartheid ou développement séparé en Afrique du Sud. Loin d'être effacée, la toponymie autochtone y fut instrumentalisée au profit de la politique des homelands ou bantoustans. Dans le contexte de la décolonisation du continent, l'invention de ces bantoustans visait à concéder une pseudo-indépendance aux populations africaines majoritaires sur la base de la transformation des réserves en pseudo-États et à se débarrasser ainsi des « problèmes » de droits civiques de la majorité. Ceci tout en gardant le contrôle de l'ensemble des ressources et l'accès à la main d'œuvre. Les nombreuses parcelles qui constituaient les réserves indigènes furent ainsi regroupées pour constituer des ensembles « nationaux » dédiés aux différentes ethnies référencées, voire créées par le régime pour ce programme et destinés à devenir des « nations indépendantes ». La toponymie indigène fut convoquée pour la dénomination des entités ainsi produites, beaucoup devenant « le pays des ... », sur le modèle des protectorats britanniques voisins, qui servirent de référence pour cette politique : (Basutoland devenu Lesotho ; Swaziland devenu récemment eSwatini ; Bechuanaland devenu Botswana ; Nyassaland devenu Malawi). La simplification toponymique intervint alors à double titre. D'une part, les territoires ainsi reconstitués ne correspondaient pas aux anciens territoires d'entités politiques précoloniales auxquels ils pouvaient faire référence (notamment le Zoulouland ou KwaZulu une fois reautochtonisé) fondant leur légitimité sur cette pseudo continuation. D'autre part, il fut procédé à un regroupement forcé de parcelles réservées par proximité pour constituer des territoires considérés comme homogènes ethniquement (Christopher 1994). Opérations de simplification lors desquelles une seule langue est affectée ou reconnue à des populations et des lieux effectivement cosmopolites ou plurilingues. Les townships ou quartiers réservés et ségrégués des villes sud-africaines vont alors parfois s'africaniser toponymiquement. Cela n'était pas la règle, au contraire, on pouvait recourir à des dénominations génériques en langue européenne (ainsi Soweto est originellement l'acronyme de South West Townships) et à la numération deshumanisante pour différencier les voies et les secteurs (Pirie 1984 ; Giraut *et al.* 2008 ; Guyot & Seethal 2007). Avec la politique du Grand apartheid, il s'agit

Supprimé: son

² Arguments entendus en 2109 lors d'une présentation et d'échanges à l'*International Symposium on Place Names*, tenu à Clarens (Afrique du Sud) et dont le thème était « Recognition, Regulation, Revitalization : Place names and indigenous language ».

de ranger potentiellement certains townships dans le périmètre d'un bantoustan proche et ainsi d'affecter à leurs habitants la nationalité de ce homeland sans procéder à des relocalisations massives (comme ce fut le cas dans un certain nombre de situation). Ainsi à Durban, les grands townships de KwaMashu et Umlazi trouvent une visibilité toponymique zoulou sur une vaste portion de l'agglomération, là où ils n'étaient que localités périphériques dans un océan de toponymes d'origine européenne. Aux alentours de Bloemfontein, des populations considérées comme sotho sont regroupées à la fin des années 1970 dans un vaste township dénommé Botshabelo et destiné à rejoindre le bantoustan du Qwaqwa et à intégrer éventuellement le Lesotho voisin sur la base du regroupement ethnique (Tomlinson & Krige 1997). Ainsi, cette vaste localité nouvelle de Botshabelo, isolée non loin de l'enclave de Thaba-Nchu (partie du bantoustan du Bophutatswana) est bien séparée d'elle y compris toponymiquement compte tenu de son « destin » ethno-national différent.

L'usage de la toponymie autochtone ou d'inspiration autochtone par le pouvoir colonial, s'effectue donc souvent après simplification, transcription ou translittération pour bien marquer, voire promouvoir, les territoires de la relégation dans un système de domination et de ségrégation spatiale. Mais un autre aspect de la présence de la toponymie des colonisés dans les usages, y compris dans les territoires des colons, est celui de la contre toponymie ou usage de toponymes vernaculaires non autochtones. Dans la nouvelle Afrique du Sud post-apartheid cette fois, la pratique récente de renomination des agglomérations avec des noms d'origine africaine a très largement puisé dans le répertoire de cette contre-toponymie avec les noms donnés par les populations d'origine africaine de la périphérie des cités coloniales. Ainsi Tshwane (nom d'une rivière et référence aux vaches noires en seTswana) pour Pretoria (capitale nommée d'après la figure afrikaner de Jacob Pretorius), eThekweni (référence à la figure de la baie ou au pouvoir du taureau en zoulou) pour Durban (du nom de Benjamin d'Urban, administrateur militaire britannique) (Koopman 2007), tandis que l'agglomération de Bloemfontein (source des fleurs en afrikaans, présenté aujourd'hui comme la traduction d'un toponyme autochtone) a pris par métonymie et renversement des polarités le nom de Mangaung (référence au guépard en seSotho), d'après le nom du principal township de l'agglomération. L'usage d'une contre-toponymie ou double toponymie non officielle peut bien sûr s'inscrire dans un processus de résistance à la colonisation ou de double revendication territoriale dans un contexte dissymétrique comme ce peut être le cas [en Israël](#) et dans les territoires [palestiniens](#) (Cohen & Kliot 1992 ; Azaryahu & Golan 2001 ; Masalha 2015).

Supprimé: occupés en Palestine

Enfin, la toponymie vernaculaire non officielle dans un contexte colonial peut être utilisée et appropriée par les colons eux-mêmes. Nous avons vu un cas exemplaire dans un extrait de Maria Chapdelaine, lorsque l'héroïne des bords du lac québécois Saint Jean se réfère spontanément à Mistook, « *vieux nom indien que les gens du pays emploient toujours* », avant de se reprendre pour donner « *au village son nom officiel, celui dont l'avait baptisé les prêtres : Saint-Cœur-de-Marie* ». La pratique des pionniers qui emprunte à la toponymie indigène est ainsi contrariée ou rattrapée par l'administration coloniale religieuse qui impose a posteriori ses propres références. Un tel processus laisse une part d'existence performative à la toponymie indigène dans l'hybridation des cultures colonisatrices et colonisées.

Inversement, la rencontre et l'hybridation peut aussi venir d'une toponymie autochtone qui s'empare de l'espace d'origine colonial. L'urbanisation coloniale a engendré des processus de polarisation et des migrations d'abord limitées à l'époque coloniale, puis souvent massives, des (ex)colonisés vers les villes coloniales exogènes. Cette urbanisation dès qu'elle se traduit par l'établissement de quartiers indigènes génère une toponymie propre, souvent informelle et donc vernaculaire, qui emprunte aux langues autochtones et à leur répertoire culturel dans une grande créativité en lien avec la vie urbaine coloniale et ses repères. Les chapitres de [Liora Bigon](#) et Michel Ben Arrous et de Melissa Wanjiru dans cet ouvrage rendent particulièrement bien compte de ce phénomène dans la toponymie urbaine africaine contemporaine. On a ainsi un toponomascap hybride avec plusieurs couches toponymiques et odonymiques qui se superposent et se succèdent (Bigon 2016). Dans la toponymie officielle, se maintient un contraste fort entre centre, où l'odonymie garde bien souvent des traces de l'héritage colonial au même titre que l'architecture (Yeoh 1992 ; D'Almeida-Topor 1996 ; Goerg 2006 ; Bigon 2008 ; Snodia *et al.* 2010 ; Giraut & Antheaume 2012) et périphéries aux références autochtones toujours plus marquées, notamment dans les noms de quartiers. Mais la toponymie vernaculaire en usage partout, souvent officieuse, mêle le plus souvent des références d'origine contrastées, ceci en délaissant les repères linéaires des voies pour s'attacher à des lieux repères remarquables d'un point de vue pratique.

Compte tenu de ces dynamiques d'hybridation toponymique de différentes natures qui marquent inéluctablement les espaces conquis, c'est la pertinence de la distinction exonymes/endonymes dans ces

contextes qui est en question. La distinction, au niveau international, est bien codifiée et sert à standardiser les usages dans une perspective conventionnelle. Elle oppose alors les noms désignant un même objet géographique, l'exonyme le faisant dans une langue externe étrangère au contexte du toponyme et l'endonyme le faisant dans le contexte et la langue officielle du toponyme (Ormeling 1993 ; Bartos-Elekes 2008 ; Woodman 2012). Peter Jordan (2015) et Drago Kladnik (2009) appréhendent la double notion dans des contextes multilingues où l'opposition simple équivaut à donner un brevet d'autochtonie à une langue dans une toponymie et un peuplement multiple. Les définitions officielles³ données par le Genung (Groupe d'experts des Nations Unies pour la standardisation des noms géographiques) aux notions d'exonymes et d'endonymes, permettent de prendre en compte ces difficultés. Mais dans le cas des espaces marqués par la colonisation, la distinction exonymes/endonymes opérée par les linguistes oppose les noms selon leur origine coloniale ou autochtone (Stolz & Warnke 2016). Or, cette distinction, dans bien des cas, est discutable comme nous l'avons vu, avec les nombreux processus d'hybridation. On peut tenter d'effectuer la distinction sur une base sémantique ou étymologique ou encore phonologique, qui permettrait d'associer dans la catégorie des endonymes, des toponymes transcrits ou même traduits, mais cela ne rend pas compte de la rencontre ou de l'hybridité dont ces noms, leur écriture et leur prononciation sont le fruit.

Cela ne rend pas compte non plus des paysages linguistiques complexes dans lesquels plusieurs langues cohabitent et/ou sont en compétition, dont une ou des langues d'origine coloniale, et pour lesquels l'opposition simple exonymes/endonymes est bien trop réductrice, l'endonyme des uns étant l'exonyme des autres. L'Algérie constitue encore ici un cas exemplaire. Slimane Zeghidour (2015) note dans son commentaire de l'ouvrage de Hélène Blais (2014) : « La greffe française sur le sol algérien reste si prégnante que des noms de lieux arabes francisés par l'occupant et transcrits en lettres latines ignorant les gutturales ont été maintenus tels quels par l'administration algérienne, et ce en dépit d'une inlassable entreprise d'arabisation forcée. » On voit ainsi comment la reprise de toponymies supposées autochtones par le colon opère une altération par transcription qui ensuite fonde un toponomascaphe hybride hérité qui ne rentre pas dans les catégories duales d'exonymes et d'endonymes.

Aux antipodes, dans l'archipel Norfolk à l'est de l'Australie, un cas limite de retournement chronologique entre corpus en langues européenne, créole et régionale est documenté par Joshua Nash (2017). Les noms d'éléments topographiques en norfolk (langue créole de l'archipel, dérivée de l'anglais et du tahitien) de l'île Phillip (une des deux îles inhabitées de l'archipel de Norfolk qui en compte trois avec l'île principale éponyme) ont été donnés à partir de 1856. Il s'agit de la date du peuplement de l'île principale par un groupe entièrement relocalisé depuis l'île de Pitcairn (Pacifique central) et considéré comme descendant de l'équipage du *Bounty*. L'auteur qui a étudié et historicisé la toponymie de l'archipel, estime que les microtoponymes anglais de l'île Phillip, considérés comme moins authentiques, datent des premières explorations et des installations de bagnards, ils seraient donc plus anciens et d'après l'auteur plus près des réalités topographiques et environnementales de l'île. Quant aux noms mélanésien en mata, ils constitueraient en fait la toute dernière couche toponymique promue par la Mission mélanésienne et son école installées sur l'archipel durant cinq décennies à cheval sur XIX^e et XX^e siècle. En Nouvelle Calédonie, également, l'origine du peuplement et l'origine de la toponymie ne sont pas en lien direct. Cela s'explique par la récupération de noms mélanésien pour nommer certaines implantations de pionniers et par le travail toponymique effectué par les missions au contact des populations (Chatelier 2007). Le paradoxe toponymique néocalédonien voit donc des noms européens chrétiens dénommer des fiefs indépendantistes et des noms kanaks dénommer des fiefs caldoches avec des référents devenus territoriaux et communautaires indépendamment de leur origine.

³ Le Glossaire de termes pour la normalisation des noms géographiques, publié en 2002 en quatre langues par les Nations unies donne les définitions suivantes :

Exonym : Name used in a specific language for a geographical feature situated outside the area where that language has official status, and differing in its form from the name used in the official language or languages of the area where the geographical feature is situated.

Minority name : Toponym in a minority language.

Endonym : Name of a geographical feature in one of the languages occurring in that area where the feature is situated.

Standardized endonym : Endonym sanctioned by a names authority. (Glossary of terms for the standardization of geographical names.

Mais c'est peut-être la question du statut des toponymes désignant ou ayant désigné l'actuel Groenland, marqué par la toponymie coloniale (Schuster 2019), qui est la plus parlante sur la confusion autour des notions d'endonymes et d'exonymes en contexte colonial. Le nom, pourtant exogène et ancien, de Groenland a ainsi pu apparaître à la fin du XX^e siècle comme une alternative inclusive au nom de Kalaallit Nunaat ("pays des Kalaallit") qui s'est imposé à partir du XIX^e siècle comme nom autochtone du pays devant le nom norvégien de Groenland (Kleivan 1977). Une double appellation avait déjà fonctionné durant les phases de colonisations vikings et norvégiennes antérieures à la colonisation danoise. Le Groenland (signifiant pays vert en norvégien) est une nomination attribuée (à partir de sagas écrites ultérieurement, la thèse est donc discutée) au viking Erik le Rouge dans une éventuelle entreprise de promotion toponymique de ces terres dédiées à la colonisation auprès des peuples de l'Islande, « pays des glaces ». Durant les phases de colonisations norvégiennes ultérieures, le nom de Nunarput fonctionnait en parallèle pour désigner « le pays des autochtones » ainsi dénommés en regard des étrangers et donc à destination externe. Le passage à l'expression Kalaallit Nunaat dans la première partie du XX^e siècle, lors de la colonisation danoise, s'est effectué dans un contexte où la colonisation concernait le Sud et l'Ouest mais peu l'Est et le Nord et leurs populations. Le terme de Kalaallit pour Groenlandais est ainsi une référence ethnique aux seuls Groenlandais du Sud qui auraient imposé cette référence dans le cadre colonial par le biais de l'école et du catéchisme introduits par les Européens, mais au sein desquels ils exercèrent une influence culturelle hégémonique en tant qu'autochtones. Inge Kleivan parle d'exemple d'impérialisme culturel exercé entre les Groenlandais mêmes (1977 p. 199). L'expression « Nunaat inuit » faisant référence à l'ensemble des peuples esquimaux eut été, selon l'auteur, plus inclusif et donc acceptable par l'ensemble des autochtones du Groenland. Mais on serait alors dans une appellation extensive susceptible de s'appliquer à l'ensemble des terres inuit bien au-delà du Groenland ou Kalaallit Nunaat. Depuis, les territoires autonomes du Canada et du Québec dédiés aux peuples inuit se sont d'ailleurs appelés Nunavut (« notre terre » en inuktitut) et Nunavik (« la grande terre » en nunavimmiutitut, dialecte inuktitut).

En conclusion, on peut dire que les cas nombreux, qui témoignent d'une hybridation quasi systématique de la toponymie de conquête, ne doivent en aucun cas amoindrir le diagnostic d'une dépossession coloniale. Celle-ci, basée sur un ensemble de pratiques récurrentes pouvant fonctionner en combinaison ou successivement (Giraut & Houssay-Holzschuch 2016), s'apparente à l'imposition d'une hégémonie culturelle destructrice de culture, de droits et de savoirs (Berg & Vuolteenaho 2009). En revanche, l'étude des hybridations dans une perspective relationnelle, pragmatique et processuelle permet de saisir au-delà d'une opposition primaire, la puissance historique du fait colonial transformateur culturel majeur pour l'ensemble des sociétés impliquées dominées et dominantes, victimes et auteurs, et pour celles ultérieures issues et héritières de ces histoires. Cela permet aussi de souligner l'urgence et l'importance des politiques de restitution et de reconnaissance, notamment dans les situations de colonisation de peuplement, tout en historicisant plus largement la fabrique culturelle coloniale.

Bibliographie

- Adam, F. (2008). L'autorité et l'autre. Parcours toponymiques et méandres linguistiques au Québec. *L'Espace politique*, (2), 31–39.
- Azaryahu, M., Golan A. (2001). (Re)naming the landscape : The formation of the Hebrew map of Israel 1949–1960. *Journal of Historical Geography*, 27(2), 178–195.
- Bartos-Elekes, Z. (2008). The discussion on terminology of the terms Exonym and Endonym. *Review of Historical Geography and Toponomastics*, III(5-6), 53–62. Disponible à l'adresse : https://geografie.uvt.ro/wp-content/uploads/2015/06/12_Bartos.pdf
- Berg, L. D., Vuolteenaho, J. (dir.) (2009). *Critical Toponymies: The Contested Politics of Place Naming*. Aldershot Ashgate.
- Bigon, L. (2008). Names, norms and forms: French and indigenous toponyms in early colonial Dakar, Senegal. *Planning Perspectives*, 23(4), 479–501.
- Bigon, L., Ed. (2016). *Place Names in Africa. Colonial Urban Legacies, Entangled Histories*. Springer, Cham.
- Blais, H. (2001). Comment trouver le « meilleur nom géographique » ? Les voyageurs français et la question de la dénomination des îles océaniques au XIX^e siècle. *L'Espace géographique*, (4), 348–357.

- Blais, H. (2014). *Mirages de la carte. L'invention de l'Algérie coloniale*. Fayard, Paris.
- Bruneau M. (2015), *De l'Asie Mineure à la Turquie. Minorités, homogénéisation ethno-nationale, diasporas*, CNRS Éditions, Paris.
- Burbank, J., Cooper, F. (2010). *Empires in World History. Power and the Politics of Difference*. Princeton University Press, Princeton.
- Carter, P. (1987). *The Road to Botany Bay*. University of Minnesota Press, Minneapolis.
- Chambon, J.-P. (2002). Linguistique historique et archéologie: aspects toponymiques de la romanisation de la Gaule à la lumière de travaux récents concernant la Grande Limagne. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 97(1), 95–121.
- Cohen, S. B., Kliot, N. (1992). Place-Names in Israel's Ideological Struggle over the Administered Territories. *Annals of the Association of American Geographers*, 82(4), 653–680.
- Chatelier, J. (2007). La révision toponymique (et cartographique) en Nouvelle-Calédonie (1983-1993). *Journal de la Société des Océanistes*, 125, 295-310.
- Christopher, A.-J., (1994), *The Atlas of Apartheid*, Routledge, Londres. (Nouvelle édition en 2001, sous le titre *Atlas of Changing South Africa*).
- D'Almeida-Topor, H. (1996). Le modèle toponymique colonial dans les capitales de l'Ouest africain francophone. Dans *La Ville européenne outre mers : un modèle conquérant ?*, Coquery-Vidrovitch, C., Goerg, O., L'Harmattan, Paris, 235–243.
- Deprest, F., Blais, H., Singaravélou, P. (2011). *Territoires impériaux. Une histoire spatiale du fait colonial*, Publications de la Sorbonne, 336.
- Dittmer, J. N. (2007). Colonialism and place creation in Mars Pathfinder media coverage. *Geographical Review*, 97(1), 112–130.
- Douglas, B. (2014). Naming places: voyagers, toponyms, and local presence in the fifth part of the world, 1500–1700. *Journal of Historical Geography*, 45(0), 12–24.
- Dupuy, L. (2011). Une métaphore de la démarche géographique et de l'histoire du XIX^e siècle : *L'Île Mystérieuse* de Jules Verne (1874-75). *Cybergeo: European Journal of Geography*.
- Georgelin, H. (2008). Thrace orientale et Anatolie : territoires à nommer et à saisir, à la fin du XIX^e et au XX^e siècle. Dans *Nommer et classer dans les Balkans*, Sintès, P., de Rapper, G., École française d'Athènes, 203–215.
- Giraut, F. (2016). Changements de noms de pays africains en contexte postcolonial. Blog *Néotoponymie/Neotoponymy*. Disponible à l'adresse : <https://neotopo.hypotheses.org/666>
- Giraut, F., Antheaume, B. (2012). Toponymy of power, power of toponymy? Colonial and contemporary Togolese place renaming. Dans *5th Trend in Toponymy conference*, Bern (Switzerland). Disponible à l'adresse : <http://archive-ouverte.unige.ch/vital/access/manager/Repository/unige:22883?term=giraut>
- Giraut, F., Houssay-Holzschuch, M. (2016). Place Naming as Dispositif: Toward a Theoretical Framework. *Geopolitics*, 21(1), 1–21.
- Giraut, F., Guyot, S., Houssay-Holzschuch, M. (2008). Enjeux de mots: les changements toponymiques sud-africains. *L'Espace géographique*, 37(2), 131–150.
- Goerg, O. (2006). Domination coloniale, construction de « la ville » en Afrique et dénomination. *Afrique histoire*, 5(1), 15–45.
- Guyot, S., Seethal, C. (2007). Identity of Place, Places of Identities: Change of Place Names in Post-Apartheid South Africa. *South African Geographical Journal*, 89(1), 55–63.
- Jenkins, E. (2017). The naming of uninhabited islands: Jules Verne's The Mysterious Island and Marion Island. *South African Geographical Journal*, 99(2), 184–195.
- Jordan, P. (2015). The endonym/exonym divide from a cultural-geographical point of view” Dans *Challenges in synchronic toponymy/Défis de la toponymie synchronique*, Löfström, J., Schnabel-Le Corre, B. (dir.), Narr Francke Attempto Verlag, Tübingen, 163–179.

Code de champ modifié

Code de champ modifié

- Kent, A. J., Vervust, S., Demhardt, I. J., Millea, N. (dir.) (2019). *Mapping empires : colonial cartographies of land and sea*, Springer, Cham.
- Kiel, M. (1992). La diffusion de l'islam dans les campagnes bulgares à l'époque ottomane (XV^e-XIX^e siècles) : colonisation et conversion. *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 39–53.
- Kleivan, I. (1977). Place Names in Greenland: Cultural Imperialism and Cultural Identity. *Transactions of the Finnish Anthropological Society*, 197–215. [indiqué par Marine Duc]
- Kladnik, D. (2009). Semantic Demarcation of the Concepts of Endonym and Exonym. *Acta geographica Slovenica*, 49(2), 394–414.
- Koopman, A. (2007). The Names and the Naming of Durban. *Onoma*, 42, 73–88.
- Léonard, C. J. (2010). D'une hagionymie abondante à une hiéronymie supplétive. Usage d'une stratégie toponymique chez les Franco-Canadiens de la Saskatchewan. *Cahiers de Géographie du Québec*, 54(151), 25–40.
- Levkovich, N. (dir.). (2020). *Advances in Comparative Colonial Toponomastics*. de Gruyter, Berlin.
- Masalha, N. (2015). Settler-Colonialism, Memoricide and Indigenous Toponymic Memory: The Appropriation of Palestinian Place Names by the Israeli State. *Journal of Holy Land and Palestine Studies*, 14(1), 3–57.
- Monmonier, M. S. (2006). *From Squaw Tit to Whorehouse Meadow: how maps name, claim, and inflame*. University of Chicago Press, Chicago.
- Montès, C. (2008). La toponymie comme révélateur de la construction identitaire d'un empire: (re)nommer les capitales étatsuniennes. *L'Espace géographique*, 37(2), 106–116.
- Musselwhite, P. (2020). Naming Plantations: Toponyms and the Construction of the Plantation System in the English Atlantic. *Journal of Social History*.
- Nyambi, O., Makombe, R. (2019). Beyond Seeing QwaQwa, « Homelands », and « Black States » : Visual Onomastic Constructions of Bantustans in Apartheid South Africa. *African Studies Quarterly*, 18(4), 1–20.
- Nash, J. (2017). Linguistics, geography, and the potential of Australian island toponymies. *Australian Geographer*, 48(4), 519–537.
- Ormeling, F. (1993). *Exonyms in Cartography*. UNGEGN Training Course in Toponymy for Southern Africa, Department of Geography, University of Pretoria, Pretoria. Disponible en ligne : http://lazarus.elte.hu/cet/modules/toponymy-2012/_HtmlModules/_Documents/D13/Documents/D13-01_Ormeling.pdf
- Pirie, G. H. (1984). Letters, words, worlds the naming of Soweto. *African Studies*, 43(1), 43–51.
- Raffestin, C. (1986). Écogenèse territoriale et territorialité. Dans *Espaces, jeux et enjeux*. Auriac, F., Brunet, R., Fayard, Paris, 173–185.
- Reinhardt, W. (2017). Quand l'Europe nomme le monde. Dans *Europa, Notre histoire*, Les Arènes, Paris, 1049–1058.
- Rose, G. (1997). Situating knowledges : positionality, reflexivities and other tactics. *Progress in human geography*, 21(3), 305–320.
- Sawday, J. (2018). They Shall No More Be Remembered by Their Name: Cartography, Anatomy, and the Renaissance Eponym. *Journal of Medieval and Early Modern Studies*, 48(1), 11–40.
- Schuster, S. (2019). « The making of Greenland » – Early European place names in Kalaallit Nunaat. Dans *The Linguistic Heritage of Colonial Practice*, 13, 43.
- Snodia, M., Muguti, T., Mutami, N. (2010). Political dialoguing through the naming process: The case of colonial Zimbabwe (1890-1980). *Journal of Pan African Studies*, 3(10), 16–31.
- Stewart, G. R. (1945). *Names on the land: A historical account of place-naming in the United States*, Random House, New York.

- Stolz, T., Warnke, I. H. (2016). When places change their names and when they do not. Selected aspects of colonial and postcolonial toponymy in former French and Spanish colonies in West Africa - the cases of Saint Louis (Senegal) and the Western Sahara. *International Journal of the Sociology of Language*, (239), 29–56.
- Tent, J., Blair, D. (2019). A Clash of Names: The Terminological Morass of a Toponym Class. *Names*, 67(2), 65–77.
- Tissier, J.-L. (1996). L'île mystérieuse – Jules Verne – 1874 Hydrographie et orographie. L'île est-elle habitée? Baptême des baies, caps, golfes, rivières. *Cybergeo: European Journal of Geography*.
- Tomlinson, R., Krige, S. (1997). Botshabelo : coping with the consequences of urban apartheid. *International Journal of Urban and Regional Research*, 21(4), 691–705.
- Tort-Donada, J. (2014). Some observations on the value of onomastics in the work of Jules Verne: A geographical perspective. Dans *Unconventional anthroponyms : Formative patterns and decisive function*. Felecan, O., Felecan, D., Cambridge Scholars, 466–480.
- Van den Avenne, C. (dir.) (2012). *Linguistique et colonialisme. Communiquer, décrire, imposer*. Glottopol. Université de Rouen, Rouen.
- Yeoh, B. S. A. (1992). Street Names in Colonial Singapore. *Geographical Review*, 82(3), 313–322.
- Weber, B. (dir.) (2019). *The Linguistic Heritage of Colonial Practice*, Walter de Gruyter GmbH & Co KG.
- Woodman, P. (dir.) (2012). *The Great Toponymic Divide. Reflections on the definition and usage of endonyms and exonyms*, Head Office of Geodesy and Cartography, Warszawa.
- Wu, C.-J., Lay, J.-G. (2014). Colonial Powers and Geographic Naming: A Case Study of Orchid Island (Lanyu), Taiwan. Dans *History of Cartography*, Liebenberg, E., Collier, P., Török, Z. G., Springer, Berlin Heidelberg, 181–194.
- Zeghidour S. (2015). *Note de lecture sur Mirages de la Carte. L'invention de l'Algérie coloniale*. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.iris-france.org/note-de-lecture/smirages-de-la-carte-linvention-de-lalgerie-coloniale/>
- Zelinsky, W. (1967). Classical Town Names in the United States: The Historical Geography of an American Idea. *Geographical Review*, 57(4), 463–495.